



TEF-CLAIR GL

REVETEMENT POREUX CLAIR A GRAINS LIBRES

Domaine d'emploi

TEF-CLAIR GL est un mélange à froid poreux à base d'un liant organique et minéral en phase aqueuse sans solvant et de granulats calcaires, prêt à l'emploi, spécialement conçu pour:

- Les entourages d'arbres, trottoirs, terre-pleins centraux, intérieurs de giratoire,
- La réalisation de terrasses ou d'aménagements décoratifs,
- La réalisation d'allées de cimetière,
- Sites classés, parcs et châteaux, etc...

La transparence du liant après séchage fait ressortir la couleur naturelle des granulats. La particularité du TEF-CLAIR GL est d'avoir des grains libres en surface donnant un aspect plus naturel tout en ayant une bonne portance.

TEF-CLAIR GL est conditionné en big-bags spécifiques de 750 kg ce qui lui confère une durée de conservation de quinze jours. Les big-bags doivent être impérativement stockés à l'abri du gel et du soleil.

Constituants

Les granulats, d'origine calcaire, répondent aux exigences de la norme XP P 18-545 « granulats ». La granularité utilisée est 0/6. Sa composition granulaire continue lui confère une densité voisine de 2 et un aspect fermé en surface mais néanmoins poreux. Le liant spécifique permet l'apparition de grains libres en surface faisant ressortir l'aspect naturel du revêtement.

Le liant d'enrobage est une émulsion aqueuse spécialement formulé pour la réalisation de revêtements extérieurs conférant au mélange une grande résistance au poinçonnement. La chimie particulière du liant ne génère aucune pollution ni dégagement de COV.

La montée en cohésion relativement rapide confère une résistance élevée au revêtement après 24 heures seulement sous des conditions météorologiques acceptables (temps sec et températures entre 10 et 30 °C).

Conditions de mise en œuvre

Il est possible d'utiliser TEF-CLAIR GL toute l'année. Il est cependant indispensable d'appliquer TEF-CLAIR GL par temps sec sous des températures comprises entre 10 et 30 °C, et sans précipitation pendant les 24 à 48 heures suivantes.

Les épaisseurs de mise en œuvre doivent être de l'ordre de 3 à 5 cm en une seule couche. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche d'accrochage.

La portance du support est primordiale pour une bonne tenue dans le temps.

La mise en œuvre peut être mécanisée avec un finisseur ou manuelle.

Pour la mise en œuvre, il est impératif d'utiliser du matériel très propre afin de ne pas altérer la couleur claire du matériau. Le nettoyage du matériel pendant et après son utilisation doit être réalisé à l'eau avant le séchage et la prise du TEF-CLAIR GL. La mise en œuvre de TEF-CLAIR GL est manuelle à l'aide d'un râteau et d'une raclette ou d'une truelle. Pour les surfaces plus importantes, il est utile d'utiliser une règle.

Le compactage doit être réalisé au plus vite après l'application car le revêtement sèche et durcit à l'air. Le compactage est réalisé à l'aide d'une dame à main, d'une plaque vibrante ou d'un cylindre sans vibration suivant la configuration. Celui-ci n'a pas besoin d'être important car le but recherché est le blocage des grains plutôt que la densification du produit.

En cas de forte chaleur ou de vent fort et pour éviter un séchage superficiel trop rapide, il est utile de maintenir une humidité par pulvérisation. Il est parfois nécessaire d'humidifier légèrement le revêtement avec un pulvérisateur avant le compactage **sans toutefois utiliser le système d'arrosage des engins mécaniques.**

Il est indispensable de protéger la zone de toute circulation même piétonne ou animalière pendant 24 heures.



Haute Qualité Environnementale

T.E.F

Z.A.E Malakoff

41330 AVERDON

Tél : 02.54.45.40.50

Fax : 02.54.33.20.09

e-mail : frederic.terriac@t-e-f.fr

site : www.t-e-f.fr

Pour toute application spécifique, consulter notre service technique.

S.A.R.L au capital de 100 000 € - Siret : 752 717 900 00019 – APE 2399 Z – FR 17752717900